

Si vous voulez recevoir cette lettre d'information électronique en anglais, [cliquez ici](#)



Contribution de la CEP au plan d'action de l'UE pour la Justice

Le 27 janvier 2009, M. Jacques Barrot, Vice-Président de la Commission européenne en charge de l'espace Justice, Liberté et Sécurité a reçu à Bruxelles, au siège de la Commission, une délégation de la CEP venue porter à son attention le fer de lance de la probation européenne. « Je soutiens véritablement la probation. J'ai hâte qu'elle soit largement acceptée comme une alternative aux sanctions traditionnelles », a déclaré M. Barrot à l'issue de cette réunion.

[Lire la suite](#)

L'actualité des financements de l'UE sur le site de la CEP

L'UE, les gouvernements nationaux, les organisations privées qui proposent des subventions (par ex. SOROS) et d'autres structures offrent des possibilités pour financer le développement et l'innovation de la pratique de la probation. Pourtant, les organisations membres de la CEP sont peu nombreuses à y recourir activement. Pour encourager ses membres à s'y intéresser, la CEP publie sur son site les tout derniers appels de programmes de financement de l'UE.

[Lire la suite](#)



Conférence sur la recherche de financements : Inscriptions ouvertes jusqu'au 13 mars

Les services de probation peuvent solliciter auprès de l'Union européenne et d'autres institutions différents financements de projets sur le développement de capacité, de la pratique, etc. La conférence CEP « Financement, innovation et coopération en probation » (du 25 au 27 mars 2009 à Cambridge (Royaume-Uni)) donnera la parole à des experts qui présenteront les bonnes pratiques et les opportunités de financement pour permettre au secteur de la probation de tirer pleinement parti des moyens disponibles. [Lire la suite](#)

[La date limite d'inscription est fixée au 13 mars 2009. Pour vous inscrire maintenant, cliquez ici.](#)



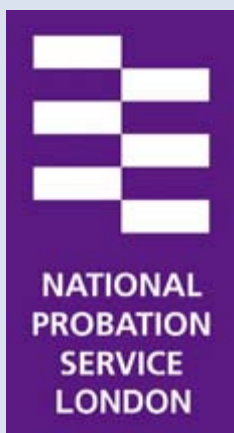
Conférence sur la Surveillance électronique en Europe : Inscriptions ouvertes jusqu'au 1 avril

Malgré le fait que de nombreux pays ont aujourd'hui une expérience de plus de dix ans, la Surveillance électronique (SE) reste l'un des aspects les plus exaltants de la politique pénale. Du 7 au 9 mai 2009, la prochaine conférence bisannuelle de la CEP sur la SE, à Egmond aan Zee (Pays-Bas), sera une plate-forme pour l'échange d'information pour les services de probation de l'Europe et même au-delà.

[Lire la suite](#)

[La date limite d'inscription est fixée au 1 avril 2009.](#)
[Pour vous inscrire maintenant, cliquez ici.](#)

[Pour le programme de la conférence provisoire, cliquez ici.](#)



« Recherche toujours plus de projets européens »

Comment les personnels des services de probation doivent-ils traiter les personnes condamnées pour actes de terrorisme ? Comment faire en sorte que des musulmans radicalisés en prison et dans la société trouvent une voie de réinsertion non violente dans la communauté une fois remis en liberté ? Comment faire baisser le nombre de crimes racistes ? London Probation, le service de probation de Londres, s'efforce de trouver des réponses à ces questions avec des partenaires dans la communauté mais aussi en Europe. Et avec des financements européens. « J'espère sincèrement que cet article favorisera une plus grande coopération avec d'autres services de probation. »

[Lire la suite](#)

Actualités diverses

Le secrétariat de la CEP est régulièrement informé par courrier et par e-mail de la tenue d'événements, de publications et de développements dans le domaine de la probation en Europe et ailleurs. Certains de ces contenus étant susceptibles d'intéresser les membres, la CEP en présente une synthèse. Seront abordés dans cet article une conférence sur la réduction de la récidive et sur la réponse aux besoins des communautés locales, sur l'Île de Man, le Forum européen pour l'emploi des délinquants, et plus.

[Lire la suite](#)



Visitez notre site web:

www.cep-probation.org

Nous contacter

Postbus 8215
 NL-3503 RE, Utrecht, Pays-Bas
info@cep-probation.org

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre d'information, vous pouvez vous désabonner par info@cep-probation.org